ABARCO EXPERTISES
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 9 rue des Salamandres, 44350 GUERANDE
751 968 108 RCS ST NAZAIRE

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : **ABARCO EXPERTISES**
Forme juridique : société par actions simplifiée
Numéro unique d'identification - (Siren) : 751 968 108 RCS ST NAZAIRE

Représentée par : Monsieur Nicolas JAMET,

X agissant en qualité de représentant légal de la Société **ABARCO MANAGEMENT**,

() étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

X Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

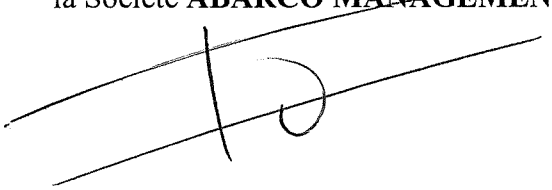
() Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

() Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

() Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

() Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Monsieur Nicolas JAMET,
Agissant en qualité de représentant légal de
la Société **ABARCO MANAGEMENT**



Exco AVEC
Fertiliseurs d'Entreprises
Audit - Expertise Comptable - Conseil

Nantes
29 bd Albert Einstein
CS 92351
44323 Nantes Cedex 3
Tél. 02 40 40 35 35
e-mail : excoavec@exco.fr

Saint-Nazaire
39 route de Fondeline
44600 St Nazaire
Tél. 02 40 60 35 41
e-mail : excoavec.labaule@exco.fr

La Baule
24 Avenue Jean Mermoz
44500 La Baule
Tél. 02 40 60 43 58
e-mail : herve.lambard@exco.fr

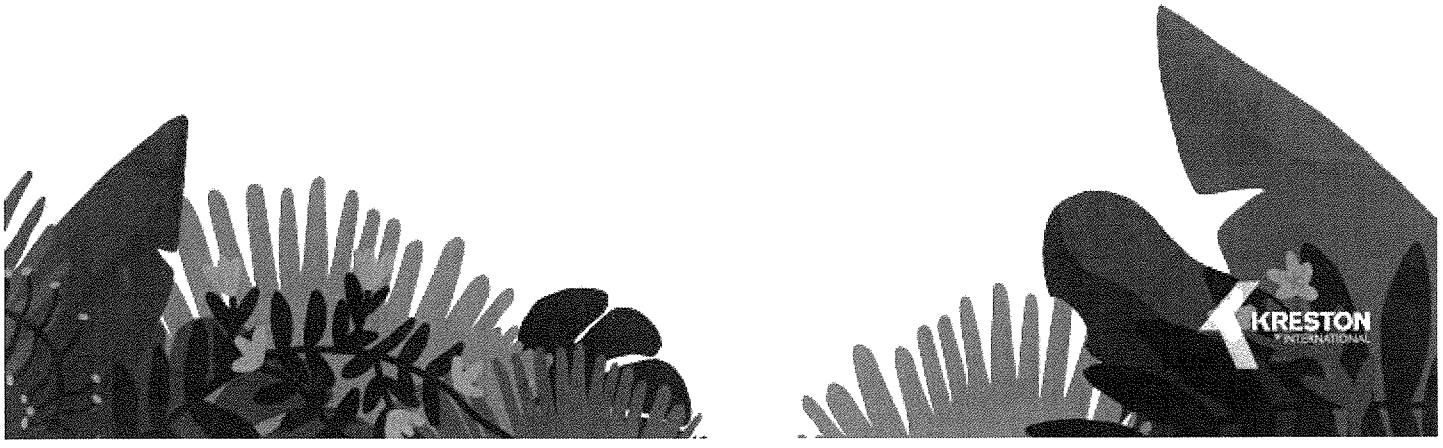
SAS ABARCO EXPERTISES

9 Rue des Salamandres

44350 GUERANDE

Etats financiers au **31/12/2024**

CERTIFIE CONFORME
Monsieur Nicolas JAMET
Agissant en qualité de représentant légal
de la Société ABARCO MANAGEMENT



Bilan actif

	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires	230	230		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.	48 673	37 567	11 106	19 546
Autres immobilisations corporelles	391 701	250 220	141 481	115 182
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	2 000
ACTIF IMMOBILISE	**441 605**	**288 017**	**153 587**	**136 728**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	370 784	21 193	349 591	380 319
Autres créances	1 265 467		1 265 467	669 451
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	
Disponibilités	197 911		197 911	212 713
Charges constatées d'avance	9 935		9 935	8 647
ACTIF CIRCULANT	**1 894 097**	**21 193**	**1 872 904**	**1 271 131**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	**2 335 702**	**309 210**	**2 026 492**	**1 407 859**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	2 000	2 000
Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
Ecarts de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	200	200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	183 821	177 422
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	160 672	96 399
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**346 693**	**276 021**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	93 294	113 225
Emprunts et dettes financières divers	54 365	20 547
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 287 759	834 102
Dettes fiscales et sociales	158 716	144 411
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 469	19 554
Produits constatés d'avance	35 196	
DETTES	**1 679 799**	**1 131 838**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**2 026 492**	**1 407 859**

Résultat de l'exercice exprimé en euros et centièmes	160 671,88	96 398,56
(1) Dont dettes à moins d'un an	1 606 643	1 038 544
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Annexe

Etats financiers au **31/12/2024**

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 026 492** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 661 094** euros et un total **charges** de **1 500 422** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **160 672** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisaton prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. TOus les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachées directement aux coûts rendus nécesaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

*Installations techniques : 5 à 10 ans
*Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
*Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
*Matériel de transport : 4 à 5 ans
*Matériel de bureau : 5 à 10 ans
*Matériel informatique : 3 ans
*Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres éléments significatifs

Règles et Méthodes Comptables

*Risques climatiques

Conformément à la recommandation 2021-06 relative à l'arrêté des comptes 2021 de l'AMF, la société précise ne pas être impactée par les risques climatiques.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	230					230
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**230**					**230**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	48 673					48 673
	Instal., agencement, aménagement divers	164 227					164 227
	Matériel de transport	53 500		65 960		9 500	109 960
	Matériel de bureau, mobilier	112 471		5 043			117 514
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**378 872**		**71 003**		**9 500**	**440 375**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 000				1 000	1 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2 000**				**1 000**	**1 000**
	TOTAL	**381 102**		**71 003**		**10 500**	**441 605**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	230			230
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**230**			**230**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	29 127	8 440		37 567
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	76 461	16 783		93 243
	Matériel de transport	48 539	13 075	5 806	55 808
	Matériel de bureau, mobilier	90 017	11 151		101 169
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**244 144**	**49 449**	**5 806**	**287 787**
	TOTAL	**244 374**	**49 449**	**5 806**	**288 017**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	21 193			21 193
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**21 193**			**21 193**
	TOTAL GENERAL	**21 193**			**21 193**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation		
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 000		1 000
	Clients douteux ou litigieux	27 874	27 874	
	Autres créances clients	342 910	342 910	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	211 033	211 033	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 006 787	1 006 787	
	Débiteurs divers	47 647	47 647	
	Charges constatées d'avances	9 935	9 935	
	TOTAL DES CREANCES	**1 647 186**	**1 646 186**	**1 000**

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	93 294	20 139	73 156	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 287 759	1 287 759		
	Personnel et comptes rattachés	36 079	36 079		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 538	38 538		
	Impôts sur les bénéfices	22 459	22 459		
	Taxes sur la valeur ajoutée	59 831	59 831		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 810	1 810		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	54 365	54 365		
	Autres dettes	50 469	50 469		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	35 196	35 196		
	TOTAL DES DETTES	**1 679 799**	**1 606 643**	**73 156**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 930
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 928

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		**20 678**
Autres créances clients		**19 932**
Clients - factures a etablir	19 932	
Autres créances		**747**
Intérêts courus	747	

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		**697 688**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**643 359**
Fourn. fact. non parven.	643 359	
Dettes fiscales et sociales		**51 329**
Dettes prov. pour cp	25 664	
Autres charges a payer	10 415	
Charges sociales sur cp	9 791	
Autres charges a payer	4 527	
Taxe d'apprentissage libératoire	364	
Etat charges a payer	366	
Etat ch. à payer cfp conventionnelle	202	
Autres dettes		**3 000**
Clients r.r.r a etablir	3 000	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2024	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		9 935	35 196
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		**9 935**	**35 196**

Capital social

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	200,00	10,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**200,00**	**10,0000**	**2 000,00**

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	BAMAUDIT							
	31/12/2024	31/12/2023	%	%	31/12/2024	31/12/2023	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	2 476	2 346	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**2 476**	**2 346**	**100,00**	**100,00**				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**2 476**	**2 346**	**100,00**	**100,00**				

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2024
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		3 694
Charges exceptionnelles sur opération en capital		3 694
Vnc immobilisations corporel	3 694	
Résultat exceptionnel		(3 694)

ABARCO EXPERTISES
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 9 rue des Salamandres 44350 GUERANDE
751 968 108 RCS ST NAZAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 160 671,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice160 671,88 euros

Un prélèvement sur le compte « Autres réserves »166 328,12 euros
Lequel serait ainsi ramené à un montant de 17 492,59 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 327 000,00 euros

A titre de dividendes327 000,00 euros
Soit 1 635,00 euros par action

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 327 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Nicolas JAMET
Agissant en qualité de Président de la
Société ABARCO MANAGEMENT